

POLYNESIE FRANCAISE VILLE DE MAHINA ILE DE TAHITI		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL																																																																																																																																											
DATE DE CONVOCATION 19.02.2020		L'an deux mille vingt, le vingt quatre février, le conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni dans la salle de conseil de la mairie de Mahina en séance publique sous la présidence de monsieur le Maire, Damas TEUIRA.																																																																																																																																											
DATE D'AFFICHAGE 19.02.2020		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM & PRENOM</th> <th>PRESENT</th> <th>ABSENT</th> <th>PROCURATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>M. Damas TEUIRA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Frédéric FRITCH</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Tenuhiarii FAUA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Bran QUINQUIS</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marie-Pauline COJAN</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Léonce YEE ON</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Vaiora OOPA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Jacki VERO</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Célestine WONG</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Chantal KWONG</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marie PAOFAI</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Yves IZAL</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Chestine IRITI</td><td></td><td>X</td><td>Chantal KWONG</td></tr> <tr><td>M. Samuel HEUEA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Tariu TEHEI</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Edgar FRITCH</td><td></td><td>X</td><td>Bran QUINQUIS</td></tr> <tr><td>M. Benjamin COLOMBANI</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Lory PAOFAI</td><td></td><td>X</td><td>Damas TEUIRA</td></tr> <tr><td>Mme Lorna OPUTU</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Jimmy TEAUROA</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Vanessa TEMATARU</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Orama GOODING</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Gloria TEIPOARII</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Warren AFO</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Lucie LUCAS</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Patrick LEBOUCHER</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Mme Marcelle CALMEL</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Mme Sandy CHANGUY</td><td></td><td>X</td><td>Lucie LUCAS</td></tr> <tr><td>M. Joe MATITAI</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M. Hervé TAPUTUARAI</td><td></td><td>X</td><td>Célestine WONG</td></tr> <tr><td>M. James BOURINEAU</td><td></td><td>X</td><td>Frédéric FRITCH</td></tr> <tr><td>Mme Tehotu MAPOTOEKE</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>M. Georges TAIMANA</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION	M. Damas TEUIRA	X			M. Frédéric FRITCH	X			Mme Tenuhiarii FAUA		X		M. Bran QUINQUIS	X			Mme Marie-Pauline COJAN		X		M. Léonce YEE ON		X		Mme Vaiora OOPA		X		M. Jacki VERO	X			Mme Célestine WONG	X			Mme Chantal KWONG	X			Mme Marie PAOFAI		X		M. Yves IZAL		X		Mme Chestine IRITI		X	Chantal KWONG	M. Samuel HEUEA	X			M. Tariu TEHEI		X		M. Edgar FRITCH		X	Bran QUINQUIS	M. Benjamin COLOMBANI		X		Mme Lory PAOFAI		X	Damas TEUIRA	Mme Lorna OPUTU		X		M. Jimmy TEAUROA		X		Mme Vanessa TEMATARU		X		Mme Orama GOODING		X		Mme Gloria TEIPOARII		X		M. Warren AFO		X		Mme Lucie LUCAS	X			M. Patrick LEBOUCHER		X		Mme Marcelle CALMEL	X			Mme Sandy CHANGUY		X	Lucie LUCAS	M. Joe MATITAI	X			M. Hervé TAPUTUARAI		X	Célestine WONG	M. James BOURINEAU		X	Frédéric FRITCH	Mme Tehotu MAPOTOEKE		X		M. Georges TAIMANA	X		
NOM & PRENOM	PRESENT					ABSENT	PROCURATION																																																																																																																																						
M. Damas TEUIRA	X																																																																																																																																												
M. Frédéric FRITCH	X																																																																																																																																												
Mme Tenuhiarii FAUA		X																																																																																																																																											
M. Bran QUINQUIS	X																																																																																																																																												
Mme Marie-Pauline COJAN		X																																																																																																																																											
M. Léonce YEE ON		X																																																																																																																																											
Mme Vaiora OOPA		X																																																																																																																																											
M. Jacki VERO	X																																																																																																																																												
Mme Célestine WONG	X																																																																																																																																												
Mme Chantal KWONG	X																																																																																																																																												
Mme Marie PAOFAI		X																																																																																																																																											
M. Yves IZAL		X																																																																																																																																											
Mme Chestine IRITI		X	Chantal KWONG																																																																																																																																										
M. Samuel HEUEA	X																																																																																																																																												
M. Tariu TEHEI		X																																																																																																																																											
M. Edgar FRITCH		X	Bran QUINQUIS																																																																																																																																										
M. Benjamin COLOMBANI		X																																																																																																																																											
Mme Lory PAOFAI		X	Damas TEUIRA																																																																																																																																										
Mme Lorna OPUTU		X																																																																																																																																											
M. Jimmy TEAUROA		X																																																																																																																																											
Mme Vanessa TEMATARU		X																																																																																																																																											
Mme Orama GOODING		X																																																																																																																																											
Mme Gloria TEIPOARII		X																																																																																																																																											
M. Warren AFO		X																																																																																																																																											
Mme Lucie LUCAS	X																																																																																																																																												
M. Patrick LEBOUCHER		X																																																																																																																																											
Mme Marcelle CALMEL	X																																																																																																																																												
Mme Sandy CHANGUY		X	Lucie LUCAS																																																																																																																																										
M. Joe MATITAI	X																																																																																																																																												
M. Hervé TAPUTUARAI		X	Célestine WONG																																																																																																																																										
M. James BOURINEAU		X	Frédéric FRITCH																																																																																																																																										
Mme Tehotu MAPOTOEKE		X																																																																																																																																											
M. Georges TAIMANA	X																																																																																																																																												
DATE DE SEANCE 24.02.2020																																																																																																																																													
NOMBRE DE CONSEILLERS																																																																																																																																													
En exercice	33																																																																																																																																												
Présents	11																																																																																																																																												
Procurations	06																																																																																																																																												
Votants	17																																																																																																																																												
Abstention	0																																																																																																																																												
Suffrages exprimés	17																																																																																																																																												
POUR	17																																																																																																																																												
CONTRE	00																																																																																																																																												

10.03.20 1725

Subdivision Administrative des Iles du Vent

ARRIVÉE LE

10 MARS 2020

N° / IDV

Formant la majorité des membres en exercice

Absents : 22

Madame Célestine WONG, 8^{ème} adjoint au Maire a été élu secrétaire.

Extrait du registre de la délibération n° 001-2020 du 24.02.2020 approuvant le principe de l'aménagement d'une zone éducative incluant le sentier sous-marin de l'aire marine protégée, d'une pépinière de corail et d'un lieu d'accueil et d'information sur le motu Ana'ana.

Approuvant le principe de l'aménagement d'une zone éducative incluant le sentier sous-marin de l'aire marine protégée, d'une pépinière de corail et d'un lieu d'accueil et d'information sur le motu Ana'ana.

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;
- Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n°71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n°72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième partie du C.G.C.T ;
- Vu l'ordonnance n° 2016-1255 du 28 septembre 2016 modifiant les dispositions du code général de la propriété des personnes publiques relative à l'Outre-Mer ;
- Considérant la volonté des élus de Mahina de développer une politique de développement durable pour la préservation de l'environnement, d'améliorer l'accessibilité du Motu Ana'ana et d'assurer la bonne gestion du site ;
- Considérant que la commune de Mahina est affectataire du motu Ana'ana, parcelle K 281 ;
- Considérant que cet équipement contribuera à l'attractivité écotouristique et aux actions pédagogiques de la commune ;

EN SA SÉANCE DU 24 FEVRIER 2020

- ADOPTE -

Article 1 : Le Conseil Municipal de la commune de Mahina approuve le projet d'aménagement d'une zone éducative incluant le sentier sous-marin de l'aire marine protégée, d'une pépinière de corail et d'un lieu d'accueil et d'information sur le motu Ana'ana.

Article 2 : Le Maire est autorisé à engager auprès de la Polynésie française toute démarche nécessaire à l'affectation du domaine public maritime nécessaire à ce projet d'aménagement et au projet éducatif et écologique.

Article 3 : Le Conseil Municipal de la commune de Mahina autorise le Maire ou son représentant à signer au besoin, tout document (convention, avenant(s), contrat, courriers de consultation des prestataires...) relatif au financement de ce projet avec les prestataires qui seront chargés des études et de la réalisation de ce projet.

Article 4 : Le Conseil Municipal de la commune de Mahina autorise le Maire ou son représentant à signer au besoin, tout document (convention, avenant(s), contrat, courriers de consultation des prestataires...) relatif au financement de ce projet avec les prestataires qui seront chargés des études et de la réalisation de ce projet.

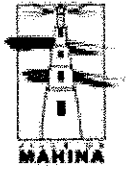
Article 5 :

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. La juridiction administrative peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire après envoi à la subdivision administrative

Le 10.03.2020..... et affichage le 10.03.2020.....





Rapport de présentation

Approuvant le principe de l'aménagement d'une zone éducative incluant le sentier sous-marin de l'aire marine protégée, d'une pépinière de corail et d'un lieu d'accueil et d'information sur le motu Ana'ana.

Mesdames, Messieurs les Adjointes au Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

La ville de Mahina a bénéficié par arrêté n° 0465/CM du 23 avril 2015 de l'affectation du Motu des pêcheurs, dit motu Ana'ana, parcelle cadastrée section K n° 281, d'une superficie de 3 808 m².

Cette affectation est destinée à l'aménagement d'une zone éducative incluant la création d'un sentier sous-marin, d'une pépinière de corail, d'un lieu d'accueil et d'information, ainsi que la gestion et l'entretien du site.

Le sentier sous-marin et l'aire marine éducative ont été réalisés en 2015. Il nous reste désormais à édifier un lieu d'accueil et d'information. Ces travaux sont soumis à l'obtention préalable des autorisations d'urbanisme nécessaires en la matière. Un permis de construire doit nous être délivré.

Toutefois, l'instruction de cette demande est tributaire de la délivrance d'un titre d'affectation du domaine public maritime.

Nous devons donc dans un premier temps demander au Pays l'affectation d'une partie du domaine public maritime au droit du Motu, permettant ainsi la réalisation d'un ponton flottant. L'affectation demandée correspond à une zone de 400 m² située côté lagon. L'installation de cet équipement nous permettra de poursuivre nos travaux d'aménagement du motu et de sécuriser l'accès des visiteurs.

Pour procéder à cette demande d'affectation, le Pays sollicite à juste titre l'adoption de la présente délibération visant à approuver le projet de la commune sur la parcelle concernée.

Dans un second temps, une fois l'affectation obtenue, nous pourrions consulter les entreprises pour la construction et l'installation du ponton flottant et la construction du fare pote'e, dont le chiffrage et le financement restent à déterminer.

Tel est le projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Le Maire,

Damas TEUIRA

